



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23/09/2021

### **LA MINISTRE DE LA CULTURE ANNONCE UN NOUVEAU PLAN DE COMPENSATION DE 34 M€ EN FAVEUR DE LA FILIÈRE CINÉMA POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU PASSE SANITAIRE**

Au regard de la situation sanitaire, le Gouvernement, a choisi d'instaurer un passe sanitaire le 21 juillet dernier dans les établissements culturels recevant du public, dont les salles de cinéma. Conformément aux engagements pris devant les professionnels du secteur par la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, et le ministre de l'Economie, des Finances et de Relance, Bruno Le Maire, un bilan des conséquences de cette mesure sur la fréquentation des salles de cinéma a été réalisé à la fin du mois d'août.

Le constat, partagé entre les pouvoirs publics et les représentants du secteur du cinéma, est celui d'une perte de 7 millions de spectateurs, avec des répercussions importantes sur l'ensemble des autres maillons de la filière et notamment les distributeurs et producteurs.

Aussi, pour compenser cet impact et préserver la dynamique de relance, la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, a annoncé à Deauville à l'occasion du 76<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération nationale des cinémas français un nouveau plan d'aide de 34 M€, destiné à soutenir les professionnels du cinéma.

Ce plan sera doté d'une enveloppe de 27 M€ en faveur de l'exploitation et de 7 M€ pour la distribution et la production. Les modalités précises du nouveau plan seront finalisées dans les jours à venir par le CNC, affectataire de cette nouvelle dotation, en concertation étroite avec les représentants des différentes professions.

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture : *“ Après une année particulièrement difficile, je remercie les professionnels du cinéma qui ont su s'adapter tout au long de cette période si complexe. Les échanges constructifs entre le ministère de la Culture et les organisations professionnelles ont aidé à la mise en place rapide, avec le Centre national du cinéma et de l'image animée, de dispositifs d'aides efficaces, simples et adaptés à chaque situation. La filière est désormais entièrement tournée vers les enjeux de demain : continuer à réinventer l'expérience cinéma et partir à la conquête de nouveaux publics.”*

### **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information  
et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)